



Achat de parts de la maison de mon conjoint

Par **Souille**, le **25/12/2020** à **14:06**

Bonjour,

Je vis chez mon conjoint-partenaire pacsé, qui est propriétaire de sa maison, et je souhaite acheter une partie de cette dernière, afin d'y effectuer des travaux. Mon notaire me demande de faire appel à un diagnostiqueur pour faire établir les diagnostics nécessaires à une vente, la question que je me pose est donc de savoir si celà est vraiment nécessaire, étant donné que la vente se fait entre nous (je précise que nous sommes pacsés), et que de toute façon nous allons faire des travaux ?

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **25/12/2020** à **15:47**

Bonjour

Ces diagnostics sont effectivement nécessaires pour toute cession.

Par **youris**, le **25/12/2020** à **20:17**

bonjour,

il s'agit d'une procédure de vente immobilière classique donc vous devez respecter les obligations liées à ce type de vente.

votr partenaire (et non conjoint) a-t-il un crédit en cours sur son bien ?

ce bien va se retrouver en indivision, ce qui n'est pas le meilleur mode de gestion.

il faut également penser à une séparation par principe conflictuelle.

salutations

Par **Souille**, le **26/12/2020** à **14:03**

Je vous remercie pour vos réponses, pour répondre à votre question mon partenaire n'a plus de crédit en cours sur la maison.

Merci encore et bon weekend